

IRETE 130

Primaire sur revêtement d'étanchéité polyuréthane projeté

DOMAINE D'EMPLOI

- Primaire de ré-adhérence sur les résines d'étanchéité polyuréthane projetées de la gamme INTERDESCO (IRETE 411 et IR 3360-400) :
 - Lorsque le délai de recouvrement maximal est dépassé
 - Lors d'une reprise sur ancien revêtement d'étanchéité
- Sablé à refus à l'aide de silice 0,2/0,5 ou 0,4/0,8 mm dans la majorité des cas
- Si une surface lisse est souhaitée dans le cas de l'application directe d'une finition teintée sur le primaire IRETE 130, ne pas sabler mais poncer et dégraisser la résine IRETE 411 ou IR 3360-400 avant application du primaire de ré-adhérence.
- Applicable comme primaire sur support béton et métal sablé ou poncé

DEFINITION

- Polyuréthane mono composant polymérisant sous l'action de l'humidité de l'air ambiant.
- Classification AFNOR NFT 36-005 : Famille 1 / Classe 6a
- Faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classe A+**

CARACTERISTIQUES

- | | |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| ➤ Nature du produit | Polyuréthane mono composant |
| ➤ Coloris | Ambré translucide |
| ➤ Masse volumique à 23°C | 1080 kg/m ³ |
| ➤ Viscosité Brookfield à 23°C | Environ 90 mPa.s |
| ➤ Extrait sec après (NF EN ISO 3251) | 80% |
| ➤ Temps séchage hors poussière à 23°C et 55% HR (80 g/m ²) | Environ 3h |
| ➤ Période de recouvrement à 20-25°C : | |
| Sablé à refus | 3h – 24h |
| Non sablé | 3h – 12h |
| ➤ Adhérence sur support (essais SATTEC) : | |
| IR 411 / IR 3360-400 sablé | > 1,5 |
| IR 411 / IR 3360-400 non sablé | > 1,5 |
| Béton | > 1,5 |
| Métal sablé ou poncé | > 1,5 |

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances dangereuses.
Catégorie Annexe II A / j / PS

- Taux de COV < 500 g/l
- Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

Etiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Certifié ISO 9001

MODE D'EMPLOI

<u>Support et préparation</u>	<p>L'état du support, sa nature et sa préparation constituent des facteurs essentiels de réussite du revêtement.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Le support sera résistant, propre, sec et exempt de toute contamination➤ Les supports de type béton devront être préparés au préalable (ponçage, grenailage)➤ Les anciens revêtements polyuréthane devront être poncés puis dégraissés.
<u>Conditions d'application</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Les zones d'intervention seront condamnées pendant la préparation du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront non circulées jusqu'à réception du revêtement.➤ Température minimale (support et ambiance) : + 5°C avec 3°C au-dessus du point de rosée➤ Température maximale (support et ambiance) : + 35°C avec 3°C au-dessus du point de rosée➤ Degré d'hygrométrie de l'air : 40 à 80 % HR.
<u>Mise en oeuvre</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Application en 1 couche régulière➤ Application à l'airless ou au rouleau à poils mi-long➤ Consommation :<ul style="list-style-type: none">- Sur support poreux : de 150 à 200 g/m²- Sur support fermé : de 80 à 120 g/m²
<u>Nettoyage du matériel</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Avant durcissement à l'aide du solvant IR 2000

CONDITIONNEMENT

- En bidon de 25kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant 6 mois à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en oeuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en oeuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001